

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 24 septembre 2011

L'Assemblée Générale de l'AAFOD s'est réunie le samedi 24 septembre 2011, en l'Abbaye sainte Scholastique de Dourgne, sous la Présidence de M<sup>elle</sup> Emilienne Sanchez, selon l'ordre du jour suivant :

### Rapport moral

Emilienne Sanchez ouvre la séance en souhaitant la bienvenue au Père Théodore et à l'assemblée présente pour cette rencontre annuelle soit :

8 donateurs - 10 membres du Conseil d'Administration de l'AAFOD - 46 pouvoirs

La Présidente demande aux 10 membres de l'association de se présenter à l'assemblée, les remercie de leur implication.

Le Père Abbé Théodore de l'abbaye de l'Ascension est présent pour l'assemblée générale. Ainsi que deux sœurs bénédictines togolaises, sœur Scholastique et sœur Gertrude, qui séjourneront un an à l'Abbaye sainte Scholastique. Bonne arrivée !

### Rapport d'état du dispensaire par le vice-Président, docteur Claude Lambert

Emilienne Sanchez rapporte, brièvement dans un premier temps, l'objet de son voyage qui, outre l'occasion de participer au Jubilé, incluait également une visite du dispensaire.

Le docteur Lambert précise que l'AAFOD, contrairement aux années précédentes, n'a toujours pas reçu le rapport d'activité du dispensaire pour 2011 et qu'il n'est donc pas en mesure de faire un compte rendu médical pour cette année. Il n'est pas possible de déterminer si la fréquentation du dispensaire a augmenté ou pas. Il estime, tout de même, que les pathologies rencontrées sont superposables à celles des années précédentes. Pour mémoire, il rappelle qu'en 2010 avaient été enregistrées 2200 consultations, que 45 % d'entre elles concernaient des enfants de moins de 14 ans (990 cas) et qu'1/3 de ce pourcentage comptait des enfants de moins de 4 ans (328 cas).

Toutefois, au vu des extraits de consultations de décembre 2010, janvier et février 2011, rapportés de Dzogbégan, par la Présidente, la fréquentation semble être similaire à celle de l'an passé, soit 10 consultations par jour et quelquefois même 5 à 6 consultations. Les pathologies rencontrées au cours de ces 3 mois sont superposables à celles de l'an dernier : Paludisme, infections respiratoires, parasitoses, diarrhées, mycoses, etc...

### Le personnel soignant :

A titre indicatif, le docteur Lambert rappelle que le fonctionnement du dispensaire est assuré par deux personnes rémunérées par l'AAFOD :

- L'infirmier **Patrick Amewonedjo**, 30 ans, titulaire, depuis 2004, du diplôme d'infirmier auxiliaire

- L'aide infirmier, **Pascaline Koudegnan**, titulaire du diplôme d'aide laborantine depuis août 2010 et qui devrait, grâce au microscope que l'AAFOD lui a fourni en 2009, assurer le diagnostic du paludisme. Aucun rapport n'a été enregistré à ce jour à ce sujet. Compte tenu du nombre de consultations journalières, l'AAFOD considère que le personnel en place est pour l'instant suffisant.



*Une consultation.*

## Les médicaments :

L'AAFOD dispose d'une enveloppe de 2500 € répartis comme suit :

- 1500 € pour l'achat de médicaments sur place au Togo
- 1000 € pour l'expédition de France de médicaments essentiels à partir achetés auprès de Pharmacie sans Frontières et acheminés par Aviation sans Frontières. Cet envoi est calculé en fonction des pathologies rencontrées et pour le nombre de consultants, hormis les antipaludéens qui sont plus disponibles au Togo qu'en France.

Les envois, pour 2011, ont été effectués fin février pour un montant de 973 € déclinés comme suit :

- 773 € CHMP de Clermont
- 100 € PHI de Bourges
- 100 € de petits matériels de type pinces, ciseaux etc...

La législation actuelle, pour l'expédition de médicaments, est devenue plus complexe cette année : Il faut prouver l'authenticité de nos demandes par un questionnaire précis des pathologies rencontrées et fournir un certain nombre de documents administratifs.

En étudiant les factures 2011 en médicaments achetés sur place, l'AAFOD a constaté une consommation en médicaments importante, puisqu'en 6 mois la dépense s'élève à 2413,04 €, et s'interroge sur l'origine des médicaments : S'agit-il de ceux du dispensaire uniquement ou des deux réunis, Communauté et dispensaire ?

L'abonnement à la revue scientifique :

Le docteur Lambert rappelle que l'AAFOD a abonné depuis deux ans

l'infirmier à une revue spécifique pour le personnel infirmier en Afrique. Elle est pratique, rédigée par des médecins de médecine tropicale sur le terrain. L'abonnement sera renouvelé en octobre prochain.

## Rapport financier

M. de SOOS Trésorier présente les comptes de l'année 2010.

La Présidente remercie le Trésorier pour la clarté des comptes. Les dépenses notoires occasionnées sont de 1 100.00 € pour le verger des soeurs de Sadori, de 1 310,00 €, pour les latrines de l'école de de Dzogbégan, de 2 956,00 € pour l'électrification des monastères des frères et, pour la participation de l'AAFOD au billet d'avion de Mme Amétégè, ancienne infirmière, de 400.00 €.

Mr de Soos précise que si la situation financière de l'AAFOD au 31 décembre 2010 est satisfaisante, c'est parce que les chantiers en projet ne sont pas encore réalisés à ce moment-là (Verger etc...). Il ajoute pour information que les dons enregistrés au 20 septembre 2011 s'élevaient à 11 960 € pour 85 dons alors qu'au 31 décembre 2010, pour 185 donateurs, 19 530 € avaient été enregistrés.

Pour cette année 2011, les projets s'orienteront sur la réfection du dispensaire auquel est allouée une somme de 5.500.00 € à l'issue même de l'Assemblée Générale.

Mme Lucette Suspène s'interroge sur la nécessité de l'agrandissement du dispensaire compte tenu de sa faible fréquentation. Réponse est faite par le Conseil que si les travaux projetés sont réalisés à « l'économie », il faudra rapidement recommencer. Si le dispensaire soigne 10 personnes par jour, autant que ce soit efficace. A priori, le taux moindre de consultations enregistrées est dû également à l'existence d'autres structures périphériques aussi est-il nécessaire que le dispensaire soit d'autant plus performant.

Le Père Théodore ajoute que les salles de consultations et d'hospitalisation ainsi qu'une pharmacie sont nécessaires pour un dispensaire et doivent être maintenues en état d'hygiène irréprochable.

### Les projets financés en 2011

Le Conseil de l'AAFOD rappelle pour l'Assemblée les différents projets financés pour 2011 :

- Réfection du dispensaire pour un devis de 5.500.00 €
- Replantation du verger des soeurs de l'Assomption suite à l'électrification des deux monastères qui a généré l'arrachage de plusieurs arbres pour 1 100.00 €.

La Présidente apporte quelques précisions relatives à son voyage au Togo : Elle a noté que l'évangélisation y est très présente alors que Sadori se situe dans un environnement à majorité musulmane. Chez les frères, est très sensible le rayonnement de la Communauté, mais également de la population et chez les sœurs, elle a découvert « de petites fourmis qui travaillent tout le temps ».

Il semblerait que, concernant le verger, plusieurs arbres fruitiers aient été plantés mais que beaucoup meurent faute d'être arrosés. Emilienne Sanchez et frère Silouane suggèrent donc l'acquisition d'un tuyau pour l'arrosage.

Les sœurs sont très actives : Confection de confitures, gâteaux secs, savon à bas d'aloès, pommade à base d'ail. Leur implication est aussi notoire auprès de l'école du village. A ce propos, sœur Nicole donne lecture d'une lettre de sœur Blandine lui étant adressée ainsi qu'à sœur Marie-Samuel et faisant part des travaux de plantation du « verger AAFOD », notamment de la plantation en mars-avril 2011 de 110 mandariniers, 57 colayers, 55 orangers, 33 cocotiers, 32 manguiers, 20 pamplemoussiers, 18 cacaoyers, 10 arbres à pain et 5 corossols, puis en mai, de 60 citronniers sur lesquels une vingtaine de plants n'ont pas survécu. Entre l'achat des plants et l'entretien, les dépenses s'élèvent à 734 655 F cfa. Sur les 1500 euros soit 983 935 F cfa alloué par l'AAFOD, il reste 249 280 F cfa pour couvrir l'entretien de l'année.

En juillet dernier, l'AAFOD a réinjecté 500 euros pour l'installation d'une canalisation d'eau, maintenant effectuée : Le devis de travaux s'élevait à 264 800 F cfa et l'achat du tuyau à 35 000 F cfa.



*Plantation de l'Assomption - Dzobégan.*



*Verger de l'Emmanuel Sadou.*



*Ecole catholique de Dzobégan  
Mère prieure Blandine-Marie.*



*Les latrines de  
école catholique.*

Dans un autre courrier, celui-ci adressé à l'AAFOD, sœur Blandine restitue les problèmes rencontrés par les sœurs concernant l'école. Elle indique que l'école primaire publique est devenue gratuite au Togo depuis 3 ans, d'où une baisse d'effectifs des écoles catholiques dites « privées », surtout dans les villages. Quand les élèves sont renvoyés pour l'écolage non payé (soit une participation modique de 2,50 € pour l'année) soit ils intègrent l'école publique, soit ils arrêtent l'école. La requête de sœur Blandine porte, de manière urgente, sur l'allocation d'une subvention de 230 €, qui permettrait aux sœurs, en se chargeant des inscriptions, de motiver les parents à payer l'écolage le plus tôt possible pour bénéficier d'une baisse de 1,5 €.

Frère Silouane indique que si elle n'est pas aidée à ce stade, l'école fermera. Ce à quoi le Père Théodore ajoute que l'enseignement catholique au Togo est réservé aux élites,

financièrement parlant, car l'Etat ne lui alloue aucune subvention.

La demande de sœur Blandine à l'AAFOD d'une allocation de 380 € est mise au vote de l'Assemblée Générale et accordée à l'unanimité, l'AAFOD estimant que cette action entre dans le cadre de ses statuts.

Une autre requête est faite par les sœurs concernant leur église, dont la construction date de 1968 : Le toit est à refaire, car il infiltre et la configuration du lieu est trop petite. Elles souhaiteraient entreprendre une réfection du toit et réaménager l'église pour l'agrandir. Le devis établi s'élève à 107 384 €. Actuellement, elles sont parvenues à obtenir 1/3 du financement de ce devis.



*Abbaye de l'Ascension.*



*Communauté de l'Assomption.*



*Communauté de l'Emmanuel.*

Le Conseil d'Administration ne considère pas que cette demande relève statutairement de ses missions, en revanche, les membres de l'Assemblée Générale, indépendamment de l'association peuvent, bien sûr, contribuer à ce projet porté à leur connaissance.

Il est décidé qu'une fois que les dépenses des projets 2011 seront chiffrées et soldées, l'AAFOD peut envisager d'octroyer un don exceptionnel, qui n'excèdera pas 2000 €, non renouvelable l'année prochaine.

Les rapports moral et financier de l'AAFOD soumis au vote de l'Assemblée Générale sont adoptés à l'unanimité.

### Questions diverses

Le Conseil d'Administration de l'AAFOD propose aux membres de l'Assemblée Générale de participer aux réunions du Bureau pendant un an, pour commencer.

Le Conseil d'administration informe l'Assemblée que la secrétaire titulaire de l'association, Mme Catherine Guille, ne renouvelle pas son engagement pour l'année à venir.



*Frère Basile et Frère Benoît.*

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16 heures.

La Secrétaire-adjointe,  
Lydia Ledeuil

La Présidente,  
Emilienne Sanchez



*Le Conseil d'Administration.*

(de gauche à droite) - 1<sup>er</sup> rang : Soeur Scholastique - Monastère de L'Emmanuel - Sadori - Togo ; M. Marc BARRET-CASTAN - Membre du C.A. ; Soeur Gertrude - Abbaye de l'Assomption - Dzobégan - Togo ; Soeur Samuel - Abbaye Sainte Scholastique  
2<sup>ème</sup> rang : Emilienne SANCHEZ - Présidente ; Père Abbé Théodore - Abbaye de l'Ascension - Dzobégan - Togo ; Docteur Claude Lambert - Vice président ; Lydia Ledeuil - Secrétaire adjointe ; Jocelyme FOUCAUD - Trésorière adjointe ; M. Philippe de SOOS - Trésorier ; M<sup>me</sup> Catherine Lalaurie - Membre du CA ; Soeur Nicole - Abbaye Sainte Scholastique.

# Marche en avant de l'Abbaye de l'Ascension de Danyi-Dzogbégan (Togo)

Tels les capitaines d'un vaisseau sur une mer missionnaire, les frères de l'abbaye de l'Ascension s'appliquent à consigner dans leur « carnet de bord » des mois d'avril, mai et juin de cette année, les événements exceptionnels ou ordinaires qui constituent leur vie. De cette façon, malgré la distance géographique, mais pas spirituelle, loin s'en faut, ils nous partagent leurs 5 pains et leurs 2 poissons et ainsi nous donnent l'occasion, de manière tangible, d'unir nos prières à leurs actions.

Le début **avril** s'inscrit sous le signe de la santé, par l'admission à l'hôpital d'Agou de frère Emmanuel pour une intervention chirurgicale, puis une visite de contrôle pour le frère Michel, qui s'est rendu, accompagné de deux autres frères, à l'hôpital de Tanguiéta, au Bénin. De retour des obsèques de sa marâtre, le Père Abbé a rendu visite au frère Emmanuel.

« L'homme ne vit pas seulement de pain », mais également ! Aussi, lorsqu'un camion, à l'heure des vêpres, vient livrer une commande de pots de confiture (confitures que les sœurs confectionnent admirablement et que nous connaissons tous), tous les frères se mobilisent pour décharger la livraison. En visite au monastère de l'Ascension, les frères Gabriel et Martin, du monastère de Kristo-Buase au Ghana, donnent des nouvelles de leur communauté à leurs frères de Dzogbégan et évoquent le départ de frère Martin pour le Monastère des sœurs de Sadori où il assurera pour elles le ministère d'aumônier durant la Semaine Sainte jusqu'à Pâques.

Le 12 avril est un jour de réjouissances qui conjugue la célébration du retour de frère Emmanuel et l'anniversaire de naissance de frère Christophe. A cette occasion, le Père Abbé exprime pour l'un, un prompt rétablissement et pour l'autre ses vœux et remerciements. Réjouissances altérées, tout de même, par les nouvelles peu florissantes de la santé du père Michel qui doit prolonger son séjour à l'hôpital de Tanguiéta, soutenu par la prière de la Communauté.

Mi-avril, l'amie de la Communauté, Anne Leroux, anticipe son voyage annuel et arrivera le dimanche de Pâques pour un séjour de deux semaines.

Ayant reçu la visite de Ria Etienne et de sa mère en début de mois, dans le cadre de la préparation des 60 ans de mariage de ses parents, l'heure de la célébration des noces de Diamant advient enfin le 17 avril, à laquelle se rendent en « ambassadeurs », le Père Abbé et le frère François.

A son retour, le 20 avril, le Père Abbé communique à sa Communauté une nouvelle répartition des charges et transmet à ses frères les salutations et vœux de Pâques de frère Michel.

A l'occasion de l'anniversaire des 10 ans de la chorale Amorsyca, une messe d'action de grâce est célébrée en la cathédrale de Lomé le **1<sup>er</sup> mai**.

Début **mai**, le frère Jean-Christophe, dont les parents sont en visite au Monastère depuis fin avril, s'apprête à reprendre ses cours à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Pour marquer l'année jubilaire, des réflexions sont menées par la Communauté pour définir l'emplacement dans l'église d'une statue de la Vierge Marie.

Le couperet exorbitant de la facture de la CEET (Compagnie d'Energie Electrique du Togo) étant finalement tombé, le Père Abbé invite instamment ses frères à la vigilance quant à l'extinction des ampoules.

Dans le même temps où le frère Raphaël se rend à Tsévié pour la récollection trimestrielle des oblats, le diocèse de Kpalimé fête, en la paroisse saint Antoine d'Agou Gazepe, le jubilé d'Eau (100 ans !) de la sœur Laurinda Amorin, de la congrégation des sœurs Notre Dame des Apôtres, par une messe d'action de grâce célébrée par Mgr Robert Dosseh, archevêque émérite de Lomé, messe à laquelle est représentée, bien sûr, la Communauté.

Mi-mai, de retour de Tanguiéta, des frères rapportent à la Communauté une nette amélioration de la santé du Père Michel, sur le point de fêter ses 60 ans d'ordination sacerdotale, célébrés par la communauté des frères de Taguiéta, et transmettent les salutations des frères de saint Jean de dieu, notamment celles des évêques Ambroise, Ignace et Jacques, venus pour leur contrôle médical.

De passage à Dzogbégan, les sœurs Rufine et Marie-Antoinette de la Communauté saint Gervais de Paris recommandent leur maison en construction à Kpalimé et leur communauté à la prière des frères.

Suite au décès de la Mère Abbessse Françoise, au Sénégal, sœur Marie-Espérance Sarr est élue nouvelle Abbessse de l'Abbaye de Keur Guilaye.

L'Abbaye de l'Ascension reçoit, pour un temps de ressourcement spirituel, le père Gérard Akouete-Akue, clergé diocésain d'Aného, recommandé par Mgr Isaac Jogues, son évêque et dont la visite du père Recteur et de son vicaire du sanctuaire béninois Notre Dame de la Paix de Dassa-Zoume, est annoncée pour la fête patronale de la Communauté, l'Ascension.

Les travaux de restauration du four à charbon et de la tuyauterie de la cuisine du monastère s'effectuent et la Providence continue de pourvoir par le présent d'un généreux donateur d'une nouvelle cuisinière.

Trois frères moines, du monastère de Kristo-Buase, le père Anselme de Pluscarden (Ecosse) et les frères Alphonse et Justin d'Ewu (Nigéria), venus participer à la fête de l'Ascension au monastère de Dzogbégan, rapportent des nouvelles de leurs monastères respectifs.

L'Eucharistie de la fête de la Visitation, présidée par le frère Martin, doyen de la communauté est aussi l'occasion de célébrer son jubilé d'argent. Jour de joie, puisque le frère Hippolyte renouvelle également ses vœux monastiques au cours de l'office des vêpres du même jour.

Le **1<sup>er</sup> juin**, au chapitre du soir, le Père Abbé adresse ses vœux au frère Justin, à l'occasion de son anniversaire de naissance, et la bienvenue aux frères Jean-Baptiste et Matthieu du Monastère d'Agban, présents pour la célébration de l'Ascension, fête patronale pour le monastère et 2<sup>ième</sup> célébration de l'année jubilaire de l'Abbaye qui a drainé force amis et invités, mais aussi une multitude de messages de vœux de la part notamment de leur « grand-père » Marie-Bernard, de la Mère Spéra, du frère Basile, de Mr Fiawoo, de Mme Adjinon et d'Emilienne Sanchez.

A l'issue de ces festivités, le Père Abbé Théodore part pour sa visite canonique pour Kristo Buase avec le père Anselm et le frère Martin qui reprennent la route.

Un mois de juin bien riche en réjouissances puisqu'à la célébration du jubilé d'or sacerdotal du père François Missode, du clergé diocésain de Lomé succède l'annonce de la nomination du Père Abbé Hugues de l'Abbaye écossaise de Pluscarden, en tant qu'évêque. Les nouvelles de l'amélioration de l'état de santé du père Michel par le frère Innocent qui le veille à Tanguiéta ne viennent en rien entacher cette période bienheureuse.

La Communauté accueille en retraite de préparation à leurs vœux perpétuels, les sœurs de Notre Dame de l'Eglise, Myriam Goretti et Paul Elisabeth et attend l'arrivée de leurs hôtes habituels du groupe GRAF pour le week-end de Pentecôte.

Mi mai, le Père Abbé, de retour de Kristo Buase, accueille à Lomé, Marie Leroy, la nièce du père Michel, pour la ramener au Monastère et qu'elle puisse, de là, repartir pour Taguiéta voir son oncle avec les frères Etienne et Jean-Thierry.

Le 15 mai, une eucharistie est célébrée en l'honneur de la première année de la Pâque du père Théophile Barge pour le repos de son âme.

Lors de l'office des vêpres du 16 mai, les frères Justin et Gaétan renouvellent leurs vœux.

Le 21 mai, le frère Christian est admis d'urgence à l'hôpital d'Agou pour une intervention chirurgicale satisfaisante à la suite de laquelle le Père Abbé et le frère Toussaint viennent lui rendre visite. Son séjour est de courte durée puisqu'il regagne la Communauté 5 jours plus tard.

Au chapitre du soir du 23 mai, le père mariste, Edmond Atudete, ancien secrétaire exécutif de l'Université Catholique de Lomé, partage des nouvelles très intéressantes sur l'évolution de l'Université.

En la veille de la solennité des saints Pierre et Paul, le Père Abbé adresse ses souhaits de bonne fête aux frères Paul et Petrus et donne à la Communauté des nouvelles du père Michel et du frère Jean-Christophe.

Les frères de l'Ascension souhaitent que sur chacun de nous, les grâces de l'année jubilaire de leur monastère descendent en abondance.